

Vous avez reçu ce courriel car vous êtes abonné à la liste de diffusion des membres de l'APELS.



## Infolettre APELS

**Juin 2015**

---

Bonjour Réjean Asselin,

### **AGA 2015 + ASSEMBLÉE SPÉCIALE DES MEMBRES**

Au terme de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 23 mai dernier, les administrateurs sortants suivants ont été réélus: Réjean Asselin, Pierre Cloutier, Claude Desautels, Lise Dion, Pierre Landry, Josée Lebeau et Yves Quintin. Chantal-Édith Masson a été nouvellement élue. Par ailleurs, les nouveaux statuts et règlements de l'APELS ont été ratifiés lors d'une Assemblée spéciale qui a suivi l'AGA. De nombreux prix de présence ont été remis lors de l'événement. Merci à nos membres partenaires et commanditaires suivants: Parc national du Mont-Orford, Centre de villégiature Jouvence, SPA d'Eastman, Marché Tradition d'Eastman et Monsieur Robert Gravel (membre régulier).

### **TRAVAUX MAJEURS - CAMPING STUKELY PARC DU MONT-ORFORD**

Le 27 avril dernier, les membres du CA de l'APELS ont rencontré la direction du Parc national du Mont-Orford. Nous y avons discuté des impacts potentiels des importants travaux de modernisation du Camping Stukely que le Parc entreprendra (septembre 2015 - juin 2016), incluant entre autres, la refonte de l'ensemble des infrastructures du camping, la mise en place de 5 chalets EXP accessibles dès 2016, la construction d'un nouveau chalet d'accueil/restauration près de la plage et l'expansion du camping en direction du chemin du Cèdre. Pour des informations détaillées sur ce projet majeur, svp consulter notre Blogue à [Travaux majeurs Camping Stukely - Parc du Mont-Orford](#).

### **OPÉRATION GRAND MÉNAGE EASTMAN - 2 MAI 2015**

Le 2 mai dernier se tenait dans la municipalité d'Eastman l'activité Grand Ménage consistant à ramasser tous les déchets le long des chemins et fossés. Nous tenons à remercier huit de nos membres qui ont participé à cette activité dans notre secteur. Ce sont: Serge Latour, Émile Bouchard, Richard Bergeron, Julien Champigny, Francis Champigny, Josée Lebeau, Claude Desautel et Pierre Cloutier.

### **ANALYSE D'EAU POTABLE - 12 JUILLET 2015**

Comme par les années passées, l'APELS vous permet de bénéficier d'un tarif de groupe (rabais de plus de 50% sur le prix régulier) pour des analyses d'eau faites par les Laboratoires d'Analyses S.M. Prendre note que la date limite d'inscription et de paiement est le **5 juillet**. Nouveau cette année, tant l'inscription que le paiement peuvent dorénavant s'effectuer en ligne. Pour vous inscrire, svp consulter la section "Prochains Événements" de notre site Web à [Inscription - Analyse d'eau potable APELS](#).

### **EXPERTISE - BASSIN DE RÉTENTION DE LA MÉSANGE**

Suite à l'intervention de l'APELS, la municipalité d'Eastman a confirmé récemment qu'elle dégagerait un budget de 4500\$ pour permettre la réalisation d'une étude d'experts au cours des prochains mois pour analyser les problématiques d'algues dans le bassin de rétention du ruisseau de la Mésange et lui formuler des recommandations. Par ailleurs, la municipalité nous a indiqué vouloir procéder à court terme à la vidange du bassin (opération qui n'a pas été faite depuis plusieurs années). L'APELS souhaite que ces interventions mettront fin, dans une perspective à long terme, aux problèmes survenus l'été dernier.

### **L'OPÉRATION PHRAGMITE DE RETOUR CETTE ANNÉE - 1er AOÛT 2015**

Suite au succès de l'an dernier et compte tenu de la menace grandissante, l'APELS poursuit son initiative et revient à la charge avec une corvée d'éradication de la phragmite pour une deuxième année. Pour des informations sur cette plante envahissante, consultez notre Blogue à [Alerte à la phragmite](#). Pour vous inscrire, svp consulter la section "Prochains Événements" de notre site Web à [Inscription - Journée Éradication Phragmite 2015](#).

### **Capsule environnementale**

Le brassage des sédiments en bordure des rives du lac remet en suspension le phosphore enfoui au cours des années contribuant ainsi au développement des algues et au vieillissement prématuré d lac. Au delà de la sécurité nautique pour le baigneurs et les embarcations non-motorisées, le corridor (zone 10km/hr) a pour but de limiter le brassage des sédiments dans les zones peu profondes (moins de 5m) fait directement par la poussée des moteurs et indirectement par les vagues créées par ces embarcations.

### **À noter**

L'APELS ne publiera pas d'Infolettre durant la période estivale mais continuera d'informer ses membres sur une base ad hoc. Nous vous invitons à rester connecté et à suivre l'actualité de l'APELS à travers le Blogue et le Forum des membres.

**Bon été !**